

Conditions Générales de la promotion

« Le grand jeu de compostage des capsules Eco Caps Lavazza et des dosettes souples Carte Noire »

1. La promotion « Le grand jeu de compostage des capsules Eco Caps Lavazza et des dosettes souples Carte Noire » (la promotion), en partenariat avec Le Groupe Lavazza et TerraCycle® (le Promoteur) est ouverte aux membres du *programme de compostage des capsules Eco Caps Lavazza et des dosettes souples Carte Noire* habitant en France métropolitaine et ayant 18 ans ou plus, à l'exception des employés de TerraCycle® et du Groupe Lavazza, de leurs familles, leurs agents ou toute autre personne associée à cette promotion.
2. La période de promotion débute le 16 avril 2021 à 09h00 et s'achèvera le 15 octobre 2021 à 17h00.
3. Les colis d'au moins 2 kilogrammes contenant des capsules Ecocaps de la marque Lavazza et des dosettes souples compostables de la marque Carte Noire reçus dans notre entrepôt et enregistrés entre le 16 avril 2021 à 9h00 au 15 octobre 2021 à 17h00 seront acceptés et comptabilisés dans le cadre de cette promotion.
4. Seuls les 100 premiers colis contenant les déchets acceptés et respectant les critères ci-dessus seront acceptés et comptabilisés dans le cadre de cette promotion.
5. Tous les colis acceptés et comptabilisés permettront à leur expéditeur de gagner 500 points bonus TerraCycle® (1 point = 0,01€) et de gagner un lot si le colis fait partie des 5 colis envoyés pesant le plus lourd.
6. 5 prix seront attribués aux collecteurs ayant envoyé les 5 colis envoyés pesant le plus lourd. Seule une participation par collecteur est autorisée.
7. S'il y a moins de 5 participations, les prix ne seront pas remis en jeu ultérieurement.
8. Pour participer, les individus doivent détenir un compte TerraCycle®, rejoindre le programme de compostage des capsules Eco Caps Lavazza et des dosettes souples Carte Noire, remplir le formulaire de participation sur la page de la promotion, puis collecter des capsules Ecocaps de la marque Lavazza et des dosettes souples compostables de la marque Carte Noire. Une fois qu'ils en ont collectés suffisamment (2 kilogrammes minimum), ils doivent les expédier à TerraCycle® en utilisant l'étiquette d'expédition gratuite disponible en téléchargement depuis leur compte TerraCycle® ici : <https://www.terracycle.com/fr-FR/account/collection-programs>. Les types de déchets

acceptés sont décrits sur la page du [programme de compostage des capsules Eco Caps Lavazza et des dosettes souples Carte Noire](#).

9. Les gagnants seront sélectionnés en fonction des envois reçus dans les délais de cette promotion, comme indiqué ci-dessus.
10. Compte tenu du délai d'enregistrement des colis, nous conseillons aux participants d'envoyer leurs derniers colis au plus tard le 1 octobre pour qu'ils puissent être pris en compte dans le cadre de cette promotion. Pour gagner les 500 points bonus TerraCycle®, nous conseillons aux participants d'envoyer leur colis aussi rapidement que possible, car seuls les 100 premiers participants gagneront des points bonus.
11. Remarque : TerraCycle® n'est pas responsable de la perte ou du retard de livraison des colis de capsules Ecocaps de la marque Lavazza et des dosettes souples compostables de la marque Carte Noire. La preuve d'expédition ne pourra être considérée comme une preuve de réception.
12. Chaque détenteur d'un compte TerraCycle® aura droit à un maximum de 500 points bonus TerraCycle® pour l'expédition de ses colis et un seul lot (le cas échéant).
13. Les prix pour les personnes ayant envoyé les 5 colis envoyés pesant le plus lourd consistent en 5 lots de 10 paquets de café chacun. Chacun des 5 gagnants pourra choisir 10 paquets de capsules de café parmi ces gammes :

Toutes les saveurs de la gamme Eco Caps Lavazza ou toutes les saveurs de la gamme Carte Noire dosettes souples compostables – soit les paquets contenant 36 dosettes ou ceux de la gamme Carte Noire dosettes souples compostables bio contenant 32 dosettes.

Aucun autre prix ne sera intégralement ou partiellement remis aux gagnants en substitution aux points bonus TerraCycle® et aux 5 lots.

14. Les gagnants des points bonus TerraCycle® recevront leurs points bonus dans un délai de 10 jours ouvrés après réception de leur(s) colis (et au plus tard le 29 octobre).
15. TerraCycle® est susceptible de divulguer vos informations à son partenaire, Carte Noire SAS (faisant partie du groupe Lavazza), uniquement si vous êtes sélectionné(e) comme gagnant(e) des lots. Les gagnants en seront informés par e-mail au plus tard le 29 octobre. Chaque gagnant(e) devra alors fournir son nom, prénom, adresse postale et numéro de téléphone afin de recevoir son prix. TerraCycle® et Carte Noire SAS sont coresponsables du traitement de ces données, exclusivement dans le cadre de la gestion des gagnants et de l'expédition de leurs prix. Les prix seront expédiés par Carte Noire SAS dès lors que les gagnants auront été sélectionnés. Les prix seront expédiés dans les 10 jours ouvrés après notification.

16. Les gagnants sont susceptibles de devoir prendre part à de la publicité dans la limite du raisonnable, sans frais pour le Promoteur.
17. Le Promoteur se réserve le droit de disqualifier tout participant ne respectant pas les présentes Conditions Générales ni la loi en vigueur, ou dont le comportement sera considéré comme malhonnête ou frauduleux. Le Promoteur se réserve le droit de suspendre ou de modifier la promotion si cela s'avère nécessaire pour des raisons qui échappent à son contrôle.
18. En adhérant au programme de compostage des capsules Eco Caps Lavazza et des dosettes souples Carte Noire, vous acceptez également les conditions générales du programme, que vous pouvez consulter ici : [Conditions Générales](#). Pour consulter notre politique de confidentialité, veuillez cliquer ici : [Politique de confidentialité & cookies](#).
19. Si le Promoteur a l'intention d'annuler ou de modifier cette offre, il le fera avec un préavis d'un mois en l'annonçant sur ce site internet.
20. La marque TerraCycle® et le logo TerraCycle sont la propriété de TerraCycle, vous n'afficherez ou n'utiliserez pas de quelque manière que ce soit ces marques sans le consentement écrit préalable de TerraCycle. Les marques Carte Noire et Lavazza et leurs logos sont la propriété du Groupe Lavazza, vous n'afficherez ou n'utiliserez pas de quelque manière que ce soit ces marques sans le consentement écrit préalable du Groupe Lavazza.

Promoteur : TerraCycle® France SAS, 6, place de la Madeleine, 75008, Paris, France